

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE



SÉANCE PLÉNIÈRE du 18 février 2015

à 14 h 30

Hôtel du Département de Lot-et-Garonne

à Agen

RAPPORTS

Administration : 61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 TOULOUSE

Tel : 05.62.72.76.00 / Fax : 05.62.72.27.84

E Mail : smeag@smeag.fr / Site : www.smeag.fr / www.lagaronne.com

Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

SOMMAIRE

PAGES

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU 6 JANVIER 2015 (document à part)

II - PRÉSENTATION DE L'AUDIT FINANCIER

III - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

du 6 janvier 2015

(document à part)

II - PRÉSENTATION DE L'AUDIT FINANCIER

III - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

III - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

RAPPORT

BUDGET PRINCIPAL

Le débat d'orientations budgétaires de 2015 prend pour base les travaux de l'audit financier réalisé par le cabinet KPMG entre octobre 2014 et février 2015, présenté dans le point précédent de l'ordre du jour. Il s'appuie notamment sur le principe de maintenir un niveau de cotisations identique à celui de 2014 (700 000€).

Les actions potentiellement réalisables en 2015, et s'inscrivant dans la continuité des actions déjà menées, sont envisageables dans ces conditions budgétaires. J'insiste sur le fait que, malgré l'actualité que représentent l'élaboration des stratégies locales d'ici 2016 et l'importance que revêtirait la coordination des 4 TRI concernant la Garonne (territoires autour de Toulouse, Agen, Tonneins-Marmande et Bordeaux), je n'ai pas retenu d'inscrire cette action dans le prévisionnel, celle-ci nécessitant le recrutement d'un agent supplémentaire.

Toutefois, j'ai souhaité que soient étudiées les économies pouvant être réalisées par réduction des prestations voire des moyens humains.

Sur ce dernier point, je précise que sur les 15 agents constituant les services du Sméag, 14 sont titulaires ou en CDI, un seul étant en CDD, dont les missions se partagent pour moitié, avec l'animation de Natura 2000 en Aquitaine et, pour l'autre moitié, avec l'élaboration du Sage sur la question des zones humides.

Concernant les opérations nécessitant l'inscription de crédits nouveaux liés à des prestations, j'ai estimé qu'il ne pouvait être fait des économies en 2015 sur des actions dont les prestations conditionnent le maintien des financements extérieurs qui concernent également les coûts en régie: ceci est le cas du Sage, du Papi girondin, et de l'animation du plan Garonne.

Les tableaux présentés dans le cadre de l'audit, intitulés « Mesures d'économies projetées », serviront de base pour nos discussions en séance, afin de définir le niveau d'économie et donc l'activité 2015 de notre syndicat.

BUDGET ANNEXE « GESTION D'ÉTIAGE »

Les éléments sont présentés dans le point précédent de l'ordre du jour (audit financier).

IV - QUESTIONS DIVERSES